

Le REVE en quelques mots

L'organe décisionnel du réseau est le « Conseil REVE ». Le « Bureau REVE » constitue l'exécutif. La gestion du réseau est déléguée à la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) de la Ville de Vevey. M. Lionel Girardin, Président du réseau et répondant politique, ainsi que Mme Manon Fawer et M. Alexandre Tangerini, répondants opérationnels, représentent le réseau auprès de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) et de la Faïtière des réseaux pour l'accueil de jour des enfants (FRAJE) du canton de Vaud. A ce titre Mme Manon Fawer siège également à la Chambre consultative de la FAJE.

Les membres du réseau sont:

- Les **communes** de Chardonne, Corsier, Corseaux, Jongny, La Tour-de-Peilz et Vevey,
- Les **employeurs**: Groupe Nestlé, Commune de Chardonne, Commune de La Tour-de-Peilz, Commune de Vevey et Fondation Apollo,
- Les **exploitants des différentes structures d'accueil** affiliées au réseau REVE, soit la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz (FSAE), la Ville de Vevey, via sa Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports, l'Association Les Galopins et l'accueil familial de jour (AFJ) via la Commune de La Tour-de-Peilz.

M. Walter Steiner a succédé à M. Bernard Schär, en sa qualité de Chef de service et représentant de l'accueil familial de jour.



La garderie Les Galopins a fait peau neuve durant l'été 2017.

Contenu

Le REVE en quelques mots	1
Événements 2017	1
Chiffres clés	2
Evolution de l'offre	3
Organes et gestion du réseau	4
Remerciements	4

Evénements 2017

L'année 2017 a été marquée par l'**analyse de la gouvernance** du réseau REVE. Cette dernière a été confiée à une experte indépendante qui a proposé quatre scénarios. Après analyse, le Conseil REVE a décidé de retenir le scénario dit du « statut quo amélioré ». Ce dernier a l'avantage de ne pas modifier l'organisation formelle du réseau. Il renforce le rôle et les compétences du Conseil REVE, notamment par la tenue de séances plus régulières, d'un suivi des dossiers et de l'évolution des besoins en matière d'accueil de l'enfance. Un poste de secrétaire général sera créé en 2019 et rattaché à l'une des communes. Ses missions seront notamment de renforcer la collaboration, la communication entre les partenaires et de coordonner l'activité des différentes structures du réseau. La tenue d'assises régulières a été également acceptée.

Les **règlements pré et parascolaires**, ainsi que celui relatif à l'**accueil familial de jour** ont été modifiés et adoptés par le Conseil REVE en septembre.

L'**offre en places d'accueil s'est étoffée** avec :

- La réorganisation de la garderie Les Galopins en structure à temps d'ouverture élargi (TOE) permettant d'accueillir 14 enfants tout au long de la journée,
- 12 places supplémentaires à l'UAPE du Parc,
- 15 places supplémentaires à l'UAPE La Campanule avec l'ouverture d'un satellite dans le collège de Charmontey.

Le Conseil REVE a également décidé d'adhérer à la Faïtière des réseaux d'accueil de jour de l'enfance (FRAJE) qui s'est constituée en association, afin de bénéficier d'un statut lui permettant de représenter les réseaux d'accueil auprès des différentes instances cantonales. C'est dans ce sens que la FRAJE a pu signer la Convention collective cantonale de travail dans le secteur de l'accueil de jour de l'enfance. M. Girardin en assume la présidence.

*Durant l'été, la structure **Les Galopins** a procédé à d'importants travaux de rénovation. Elle a rouvert ses portes à la rentrée d'août dans des locaux flambant neufs et accueille 14 enfants tout au long de la journée.*

Chiffres clés

Globalement

- 1'940'737 heures facturées (+1.35%)
- 2'478 enfants accueillis
- Couverture moyenne des besoins : 78.44%
- Coût d'exploitation total des structures : Fr. 25'725'271.-

Les données ci-dessus reflètent d'une part les prestations d'accueil collectif de jour pré et parascolaire et d'autre part celles fournies par l'accueil familial de jour. Les données suivantes mettent en évidence les chiffres clés pour chaque type d'accueil, ainsi que les différentes sources de revenu permettant l'exploitation des structures d'accueil, respectivement l'accueil en milieu familial (histogrammes).

Accueil collectif de jour préscolaire

- 496 places d'accueil
- 1'147'800 heures facturées (- 0.79%),
- Coût d'exploitation des structures : Fr. 16'717'357.-,
- Participation des parents : Fr. 5'240'164.- (31.35%),
- Subventions : Fr. 3'087'436.- (18.47%),
- Excédent de charges assumé par les partenaires du réseau : Fr. 8'002'164.- (47.87%),
- soit Fr. 6.97 par heure facturée.

Accueil collectif de jour parascolaire

- 344 places d'accueil,
- 465'716 heures facturées (+1.80%),
- Coût d'exploitation des structures : Fr. 5'614'975.-,
- Participation des parents : Fr. 1'707'530.- (30.41%),
- Subventions : Fr. 883'345.- (15.73%),
- Excédent de charges assumé par les partenaires du réseau : Fr. 2'943'103.- (52.42%),
- soit Fr. 6.32 par heure facturée.

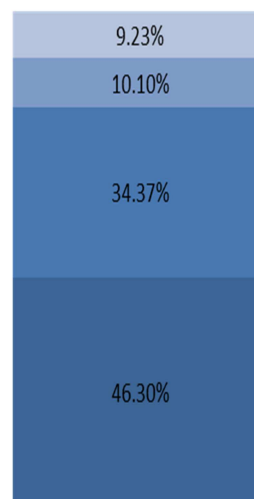
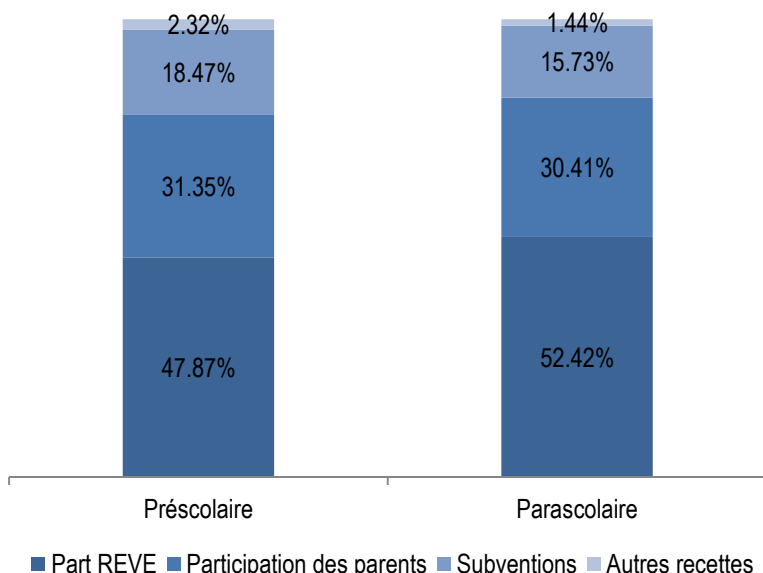


Nouvelle place de jeux derrière l'UAPE Grand-Rue.

Par rapport à 2016, le nombre d'heures totales facturées a augmenté de 1.35%

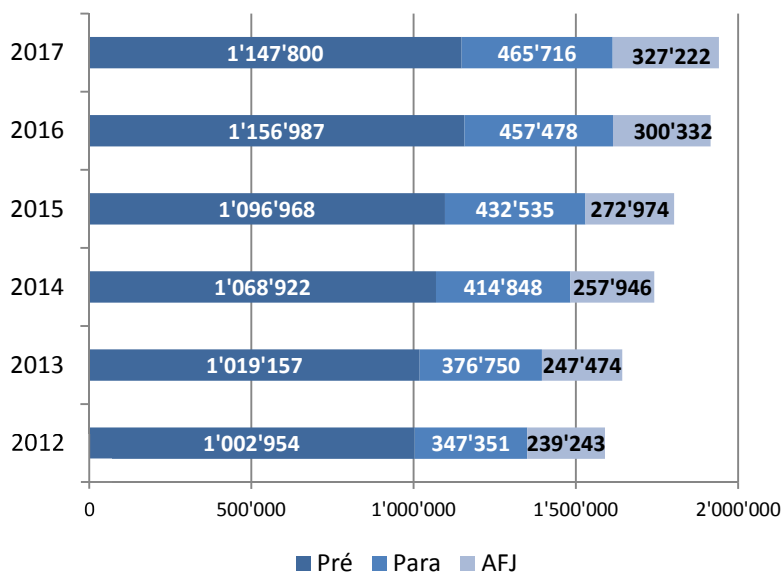
Accueil familial de jour

- 87 accueillantes en milieu familial,
- 327'221 heures facturées (+8.95%),
- Coût d'exploitation : Fr. 3'392'939.-,
- Participation des parents : Fr. 1'166'131.- (34.37%),
- Subventions : Fr. 342'739.- (10.10%),
- Excédent de charges assumé par les partenaires du réseau : Fr. 1'570'876.- (46.30%),
- soit Fr. 4.80 par heure facturée.



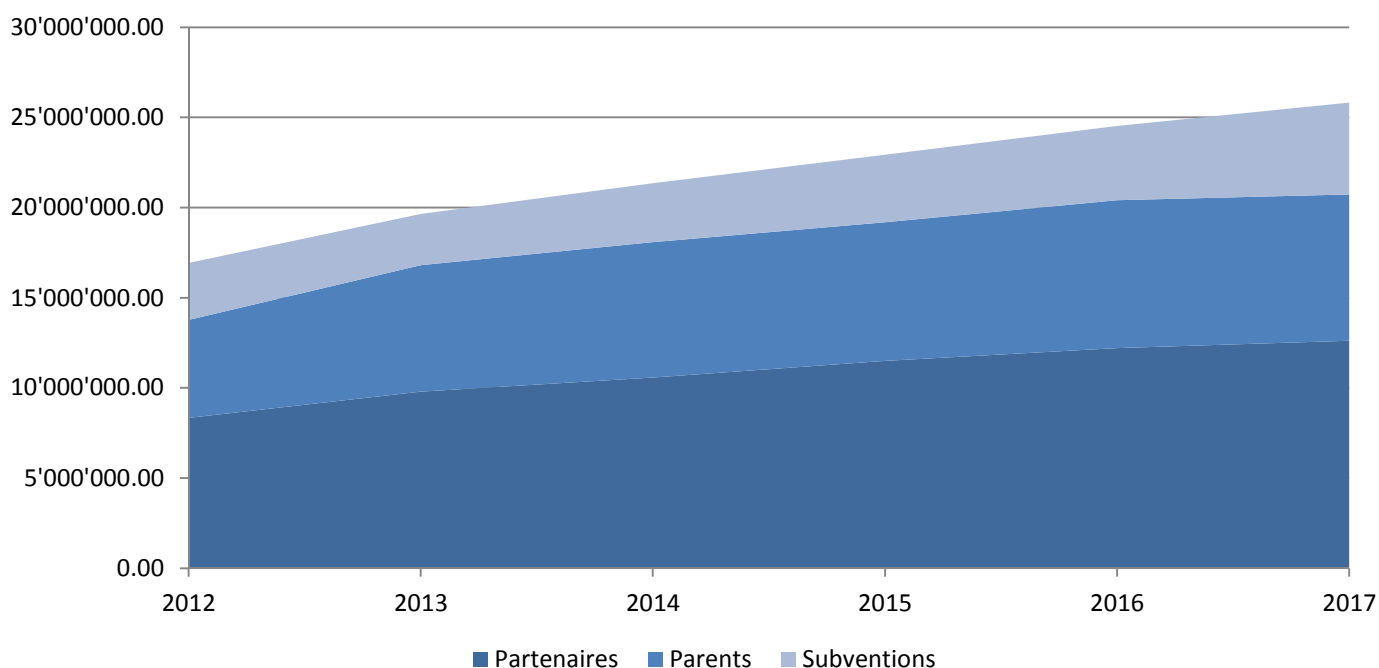
Evolution de l'offre

Le graphique ci-contre met en évidence l'évolution du nombre d'heures consommées depuis 2012, année à partir de laquelle la fréquentation des enfants a pu être saisie et gérée au moyen d'un logiciel adapté. Si le nombre d'heures a augmenté de 1.35% entre 2016 et 2017, force est de constater que ce même nombre d'heures a progressé de plus de 22% entre 2012 et 2017.



En 2017, le coût global d'exploitation pour l'accueil collectif et familial a dépassé les 25 millions de francs.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la couverture des charges d'exploitation selon les différentes sources de financement. Ainsi, la participation des partenaires du réseau REVE est passée de Fr. 8'339'000.- en 2012 à plus de Fr. 12'600'000.- en 2017. Dans le même ordre d'idées, celle des parents a augmenté de Fr. 5'400'000.- à plus de Fr. 8'100'000.-. Finalement, la part des charges subventionnées a elle aussi progressé, passant de Fr. 3'160'000.- à plus de Fr. 5'000'000.-. Bien évidemment, ces augmentations sont très fortement corrélées avec le développement du nombre de places, respectivement l'augmentation des heures de placement consommées indiquées ci-dessus.



Organes et gestion du réseau

Conseil REVE (organe décisionnel) composé de représentants des communes, employeurs et exploitants¹	
Représentants des communes	
Vevey	Lionel Girardin, Président, Municipal
Chardonne	Gilbert Cavin, Municipal
Corsier	Ursula Bucher, Municipale
Corseaux	Patrick Michaux, Municipal
Jongny	Nicole Pointet, Municipale
La Tour-de-Peilz	Olivier Wälchli, Municipal
Représentants des employeurs²	
Groupe Nestlé	Olivier Commend, Ressources humaines
Exploitants	
FSAE	Nicole Rimella, Présidente du Conseil de Fondation Marc Etienne Chassot, Secrétaire-général Séraphin Reuse, Directeur des structures d'accueil
La Tour-de-Peilz/AFJ	Walter Steiner, Chef de service Famille, Jeunesse et Sport Christine Kaufmann, Coordinatrice AFJ
Les Galopins	Isabelle Pellanda, Responsable pédagogique Isabelle Visinand, Responsable administrative
Ville de Vevey	Manon Fawer, Cheffe de service DJEFS Alexandre Tangerini, Responsable de secteur DJEFS Valérie Gressot, Coordinatrice garderies Vevey
Bureau REVE (organe exécutif) 8 membres du Conseil	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Représente le réseau auprès des partenaires ➤ Contact avec les entreprises 	

- adhésion membres
- développement
- politique tarifaire

Remerciements

A l'ensemble du personnel administratif, éducatif, de maintenance et de cuisine qui, par son professionnalisme et son engagement, permet d'offrir aux familles et aux enfants un accueil et des prestations quotidiennes de grande qualité.

A M. Bernard Schär qui a siégé en qualité de Chef de service Famille, Jeunesse et Sport, représentant l'accueil familial de jour.

Plus d'information sur www.reseaveve.ch

